

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 4 décembre 2023

sur ses activités du 31 octobre au 4 décembre 2023

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions et postulats font l'objet de documents séparés.



Sous la loupe

Maintien de la certification pour l'égalité salariale

Dans le cadre des démarches en faveur de l'égalité femmes-hommes, la Ville de Renens a effectué en 2021 une analyse de son système salarial et lancé une certification d'employeur égalitaire en matière salariale. Cette certification (Fair Pay) a été obtenue en 2021.

Pour la continuité de ce label, une analyse de maintien a été faite en 2023. Les résultats de cette analyse, réalisée par un organisme externe, démontrent que Renens respecte toujours l'égalité salariale, avec même une légère amélioration de la situation :

- la différence du salaire brut des femmes (sans tenir compte d'aucun critère) est passée de -13% à -8.8% (moyenne suisse selon l'OFS : -18%);
- la différence du salaire net des femmes (en tenant compte de 5 critères objectifs et non discriminatoires que sont la complexité des tâches, la position hiérarchique, l'ancienneté, la formation et l'expérience professionnelle) est passée de -0.2% à +1.7%.

Ces bons résultats permettent à la Ville de Renens de conserver sa certification « Fair-ON-Pay » et d'accéder à la nouvelle certification « Fair-ON-Pay Advanced ». Cette dernière a été mise en place pour répondre aux critiques de plusieurs organismes qui déploraient le seuil de tolérance « légal » trop élevé de $\pm 5\%$. La version « advanced » admet un seuil de tolérance inférieur de $\pm 2.5\%$. Cette certification est valable jusqu'en 2025.

7^e édition d'*Innovation by Design Challenge*

La cérémonie de remise des prix de l'*Innovation by Design Challenge* s'est tenue le 15 novembre à l'ECAL. Cinq binômes entreprises/designers ont dévoilé le résultat d'un mois de travail pour revisiter une offre de produit sous l'angle du design.

Après avoir assisté à la présentation de chaque projet, un jury professionnel composé de 5 membres – dont le syndic Jean-François Clément et le designer de renom Yorgo Tloupas – a décerné le prix du Jury d'une valeur de CHF 8'000.- à l'équipe de l'entreprise Repère Digital. Cette dernière est engagée pour un accompagnement des parents dans l'éducation numérique de leurs enfants.

Le prix du Conseil communal de Renens, d'une valeur de CHF 3'000.-, et le prix Coup de cœur du public, de CHF 1'000.-, ont tous deux été remis à la société Neosens, qui a pu améliorer le scénario d'utilisation de son dispositif de diagnostic précoce pour la septicémie néonatale.

Cette manifestation se veut une matérialisation concrète de la politique de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation menée par la Ville de Renens, ainsi qu'une mise en lumière du réseau d'excellence qu'elle a su tisser avec ses partenaires des Hautes écoles et du Canton.

Décisions prises et dossiers suivis par la municipalité

- Octroi du permis de construire pour les deux bâtiments du foyer et la garderie de l'**Association La Sainte Famille**, à l'avenue du 14-Avril 24. Le programme prévoit une structure socio-éducative avec internat pour l'accueil d'enfants de 6 à 16 ans d'une part et une garderie pour des enfants âgés de 18 mois à 6 ans ;
- Pris acte du bilan positif par la préfecture du déroulement du « **Plan canicule** ». La Protection civile a relevé l'excellent travail effectué en amont par les Communes. Au niveau du district, 204 visites ont été effectuées. A Renens 292 personnes de plus de 80 ans ont reçu un courrier leur demandant si elles souhaitaient être contactées en cas de canicule, 35 ont accepté et ont été visitées fin août ;
- Visite annuelle de la Municipalité et de l'Administration communale par Mme la **préfète Anne Marion Freiss** le 8 novembre. Elle a également rencontré le président et la secrétaire du Conseil communal. Toutes les procédures et documents se sont révélés parfaitement conformes aux attentes ;
- Versement à l'antenne Ouest lausannoise de l'association **Français en Jeu** de la subvention pour 2023, calculée selon une clé de répartition en fonction du nombre d'apprenant.e.s de chaque commune du district. A ce subside, s'ajoute également la mise à disposition des locaux de la rue de l'Avenir 6, depuis 2011, en partage avec l'association Lire et Ecrire ;
- Pris acte du bilan positif **de Vive(z) l'été 2023** et de la poursuite de son développement en 2024 et pour les années suivantes ;
- Pris acte de l'organisation le 8 février 2024 de la **réception des nouvelles et nouveaux naturalisés**. Les personnes naturalisées en 2022 et 2023 ainsi que leurs proches seront invité.e.s à une soirée raclette avec animations.

Bon à savoir

- Les CFF mettront en vente le 11 décembre de nouvelles **cartes journalières dégriffées** à l'attention des communes. Elles remplaceront dès 2024 les 16 cartes journalières « communales » à disposition jusqu'ici à la réception de l'administration renanaise. La Ville aura accès à un stock national et revendra ces cartes dégriffées, selon disponibilités ;

La disponibilité de ces cartes sera consultable dès le 11 décembre sur le site *carte-journaliere-degriffee-commune.ch*. Elles seront en vente à la réception générale, rue de Lausanne 35. Plus d'infos sur renens.ch ;

- La Ville a fait installer trois **défibrillateurs** cardiaques aux trois points de rencontre d'urgence de Renens, soit :
 - devant l'entrée du Centre technique communal, rue du Lac 14
 - devant l'entrée de la salle de judo, rue de Lausanne 33
 - devant l'entrée de la Grange de Florissant, chemin de La Bruyère
 Ceux-ci sont connectés avec les secours 144 et géolocalisés.

- **Programme des animations de Noël**

Vendredi 15 décembre

Dès 17h30 bar et petite restauration sous la yourte chauffée. Visite du Père Noël sur la Place du Marché et chez les commerçant.e.s du centre-ville en compagnie des lutins de la Cie Tricyclett'

18h Concert de Your Gospel Team

19h Silent Party avec votre plus beau bonnet ou pull de Noël !

Samedi 12 décembre

Dès 13h30 ateliers et activités pour les familles, promenades à poney, bar et petite restauration

14h30 Remise du prix du concours organisé par l'Association des commerçants de Renens

15h30 Visite du Père Noël



- Les **Soupes de décembre** seront offertes sur la Place du Marché du lundi 11 au vendredi 15 décembre de 17h à 19h et le samedi 16 décembre de 11h à 13h. Plusieurs associations membres du FAR (Forum des associations de Renens) et l'Eglise catholique St-François d'Assise s'associent pour proposer un moment de partage chaleureux. A noter que ces Soupes se prolongeront au-delà des fêtes de Noël le mercredi uniquement, du 10 janvier au 20 mars 2024 ;
- Deux **nocturnes** ont lieu à Renens le samedi 16 jusqu'à 18h et le vendredi 22 décembre jusqu'à 20h. Une ouverture spéciale est autorisée le dimanche 17 décembre de 14h à 17h30 pour les commerces n'employant pas de personnel et n'ayant pas ouvert durant les nocturnes ;
- Il n'est pas trop tard pour acheter des billets pour le spectacle « **Hermanos** » qui sera créé à Renens les 16 et 17 décembre par l'enfant du pays Carlos Leal ainsi que Carlos Henriquez. Billeterie sur monbillet.ch ;
- Les « **Repas du cœur Renens** » serviront des repas gratuits de 19h à 22h du dimanche 24 au mercredi 27 décembre au foyer de l'église catholique St-François d'Assise, à toute personne désireuse de passer un agréable moment de partage autour d'un bon repas ;
- Le poste de police de Renens sera fermé du vendredi 22 décembre à 12h au mercredi 3 janvier 8h. La **Police de l'Ouest lausannois** annonce de nouveaux horaires d'ouverture dès cette date pour les postes de base de Renens et d'Ecublens : lundi 9h-11h30 et 13h30-18h30, mardi à jeudi 8h-11h30 et 13h30-16h30 et vendredi 8h-13h et 14h-16h30. L'Hôtel de police à Prilly conserve une ouverture 24/24 ;
- Les **bureaux de l'administration communale** seront fermés du vendredi 22 décembre à 16h30 au mercredi 3 janvier à 8h ;
- Le Centre de rencontre et d'animation (CRA) organise des **activités familiales** pour les 0-100 ans les 4 et 5 janvier de 14h à 17h. Infos sur renens.ch/vacances ;
- La Municipalité de Renens organisera une réception publique en l'honneur de **Pierre-Yves Maillard**, habitant de Renens et nouvellement élu au Conseil des Etats à Berne. Elle se tiendra le samedi 20 janvier. Plus d'infos sur renens.ch.